



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question au Gouvernement n° 3005

Texte de la question

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à Mme Bérengère Poletti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Bérengère Poletti. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Marianne Montchamp, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Madame la secrétaire d'État, le handicap est pour notre majorité une priorité, et nous pouvons en être fiers. Le Président de la République l'a rappelé lors de la première conférence nationale du handicap ; il a notamment voulu la revalorisation de 25 % en cinq ans de l'allocation d'adulte handicapé.

Citons aussi les mesures en faveur d'une meilleure insertion professionnelle et d'une scolarisation encadrée des enfants handicapés en milieu ordinaire, ainsi que la création de nombreuses places d'accueil en établissements spécialisés.

Le budget consacré au handicap a augmenté de plus de 27 % en quatre ans, dans un contexte économique pourtant dégradé.

Si nous avons fait beaucoup, il reste encore à faire. Nous débattons actuellement pour améliorer le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées. Nous débattons aussi des problèmes d'accessibilité. Nous cherchons sans cesse avec vous, madame la secrétaire d'État, à améliorer l'environnement des plus fragiles d'entre nous.

Nous célébrons actuellement l'anniversaire de la loi sur le handicap du 11 février 2005, que vous avez portée. Cette loi a été à l'origine d'un changement véritable, et très positif, de regard sur nos compatriotes handicapés. D'autre part, le grand chantier de la réforme de la dépendance vient d'être lancé. Les associations de personnes handicapées s'inquiètent de ne pas être incluses dans cette réflexion. Pouvez-vous nous expliquer, madame la secrétaire d'État, quelle sera l'articulation entre les objectifs fixés voici plus de deux ans lors de la conférence nationale sur le handicap et le débat sur la dépendance ?

Pouvez-vous rassurer nos compatriotes handicapés sur la place qui leur est faite dans cette réflexion, sur cette question aussi majeure pour l'avenir de notre société ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.*

Madame la députée, permettez-moi d'abord de dire que la politique du handicap dans notre pays doit beaucoup à vous tous, sur tous ces bancs, et à notre majorité.

En effet, à travers les grandes lois qui font référence, depuis celle de 1975 jusqu'à la plus récente, notre majorité a construit ce qui fait la politique du handicap en France.

Vous m'interrogez, madame la députée, sur l'articulation plus précise entre le grand chantier sur la dépendance voulu par le Président de la République et la politique du handicap.

Les personnes handicapées ont naturellement toute leur place dans ce débat, mais il est important de rappeler sur quels principes se fonde le grand chantier voulu par le Président de la République. C'est un chantier dédié à la dépendance liée à l'âge. La dépendance est un risque ; le handicap est la situation de quelque sept millions de nos compatriotes.

Naturellement, le monde du handicap a tout à apporter à cette réflexion. Malgré cette différence essentielle et ce

principe, les associations de personnes handicapées seront pleinement sollicitées, à travers les groupes de travail et les grands débats interdépartementaux. Elles seront d'autant plus associées que la question du vieillissement de la personne âgée est particulièrement importante et est au coeur du débat.

À vous tous mesdames et messieurs les députés, et à vous-même madame Bérengère Poletti, je tiens à dire qu'avec Roselyne Bachelot,...

M. Christian Paul. Cela ne nous rassure pas !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. ...je veillerai tout particulièrement à la présence des associations au coeur de ce débat. L'une comme l'autre, nous sommes certaines de l'apport qui sera le leur. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3005

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 février 2011